

# Bulletin d'information

## Commune de Saignon

Dans ce numéro :

### Le mot du Maire :

- 1 **Le mot du Maire**
- 2 **École Jean Milon**
- 4 **Médiathèque**
- 5 **PLU**
- 6 **Vie communale**
- 8 **Agenda**

L'été est arrivé avec un mois et demi d'avance avec des températures dignes d'un mois de juillet ou d'août. D'après les météorologistes et les climatologues nous allons devoir vivre autrement et surtout nous adapter !!!

Malgré des travaux de mutualisation pour l'accès à l'eau sur notre territoire intercommunal, cette dernière se raréfie dans nos sous-sols. Les glaciers fondent de plus en plus vite et la neige peine à se stabiliser du fait d'un printemps en surchauffe. Les pluies peu nombreuses et peu intenses, le nombre de piscines grandissant et la surfréquentation touristique, bien qu'elle soit un atout majeur pour notre économie locale, risquent de devenir un problème important pour notre ressource en eau qui n'est plus inépuisable. Notre agriculture locale en dépend fortement et si le changement climatique, comme il est annoncé par de nombreux scientifiques, continue à s'emballer, il y aura des choix drastiques à faire et surtout à accepter.

La commune de Saignon continue à vivre. En juin, nous avons fêté le départ à la retraite de Katia BERTRAND, directrice de l'école Jean MILON. De nombreux anciens élèves sont venus la remercier et lui prouver leur affection pour toutes ces années passées dans cette école rurale. La municipalité tient à la remercier pour son écoute, son aide et sa disponibilité. Une page se tourne et une nouvelle directrice la remplacera en septembre. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre école.

Les travaux d'entretien tournent à plein régime, coupe de l'herbe en bordure de route, tonte des surfaces herbées de la commune, arrosage des plantations...

Les agents de la voirie ont adapté leurs horaires aux températures. Ce n'est pas le travail qui manque. En effet, ils préparent les lieux et le matériel pour les futures festivités. Je vous invite à consulter le programme dans les pages suivantes.

Un coup de chapeau aux bénévoles des associations qui mettent toute leur énergie et donnent de leur temps pour organiser toutes ces animations de l'été.

Preuve en est de la réussite de la fête de la musique au village.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter un très bel été à tous.

Jean-Pierre HAUCOURT

## École Jean Milon

Cette année le partenariat avec "Le goût de lire en pays d'Apt" a permis aux élèves de Saignon de rencontrer Murielle Szac, écrivaine et editrice, auteure notamment des feuilletons de la mythologie (le feuilleton d'Hermès, le feuilleton d'Ulysse..)

Cette rencontre préparée avec Danielle Bruel, intervenante du « Goût de lire », autour de lectures et écriture de textes a été l'occasion de moments d'émotion forts dans les 2 classes qui ont ensuite rédigé un texte.

Le vendredi 1er avril 2022, nous avons rencontré Murielle Szac.  
Nous avons dans les souvenirs d'avoir écouté de la poésie.  
Nous avons appris que dans un pays en guerre les vies d'un petit garçon et d'une petite fille comme nous sont en danger.  
Nous avons pensé à lui poser des questions.  
Nous avons partagé la poésie.  
Nous avons réfléchi à d'autres questions que nous voulions lui poser.  
Nous n'oublierons pas ses livres.

Les élèves de CP- CE1



Nous avons rencontré Murielle Szac.  
Nous avons dans nos souvenirs son bandeau rouge sur sa tête.  
Nous avons découvert sa personnalité.  
Nous avons imaginé les fins de ses livres.  
Nous avons découvert qu'elle écrivait des poèmes depuis pas longtemps.  
Nous avons dans les souvenirs « immenses sont leurs ailes ».  
Nous n'oublierons pas son imagination débordante.  
Ainsi, nous ressentons ce que c'est d'écrire.  
Ainsi, nous écrirons peut-être plus.  
Ainsi, nous avons eu une grande rencontre.

Les élèves de CE2-CM1-CM2

## École Jean Milon/ Sortie vélo



Le 23 mai à 9h c'était le départ de la sortie vélo pour la classe des CE2/CM1/CM2.

3 jours à vélo sur le thème des ocre avec nuits au camping.

Le premier jour départ de Saignon pour aller aux Tapets puis sur les crêtes du colorado de Rustrel et terminer par la visite du colorado, 23km.

Le deuxième jour, départ de Rustrel pour rejoindre la colline de la Bruyère à Villars, les ocre de Bruoux (carrière encore en activité) et terminer par la visite guidée des Mines, 22km. Le troisième jour trajet des ocre entre la Coquillade et le conservatoire des ocre de Roussillon, le trajet s'est terminé par la visite du musée de l'aventure industrielle d'Apt, 19km.



## École Jean Milon/ Changement d'équipe



L'équipe de l'école : F. Bonnaure, K. Bertrand, É. Estève.  
Photo R. Caracchioli.



Beaucoup de monde et beaucoup d'émotions vendredi 17 juin à l'école Jean Milon. C'était la kermesse organisée par la Marelle mais aussi l'apéritif pour fêter le départ à la retraite de Katia Bertrand, directrice depuis son arrivée en 2003.

Ses anciens élèves sont venus nombreux pour la remercier et partager des souvenirs. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur et mille projets dans sa nouvelle vie.

Elle sera remplacée par Émilie Pla à qui nous souhaitons la bienvenue.



## Médiathèque Julio Cortázar



Le vendredi 20 mai la médiathèque a été nommée médiathèque Julio Cortázar lors d'une belle soirée initiée par les Saignonnais au théâtre de verdure, lieu donné à la commune.

En effet, en 2006, Monsieur et Madame Delvaux ont légué leur maison et leur jardin à la commune à condition que celle-ci en fasse un espace à vocation culturelle.

C'était un beau défi pour une commune de 1000 habitants !

Les équipes municipales successives ont relevé le défi et travaillé sur la réorganisation de la maison et du jardin pour atteindre cet objectif.

Aujourd'hui, 16 ans après, la maison accueille la médiathèque et une salle d'exposition.

Le jardin, transformé en théâtre de verdure, accueille des rencontres avec des auteurs, des pièces de théâtre, des concerts et les projections du mois du cinéma (héritage de François Morenas à Regain).

Nous espérons que Monsieur et Madame Delvaux ne seraient pas déçus de ces transformations, eux qui venaient en vacances à Saignon dans les années 1960-1970 et qui ont également eu l'occasion de rencontrer Cortázar.

Cette soirée fut l'occasion de les remercier.

Le groupe de travail constitué de Saignonnais avec l'association Camera Lucida et Laura Balaguer, auteure d'un mémoire de maîtrise sur « Cortázar à Saignon », avaient organisé une soirée

d'échanges très réussie autour de témoignages, de lectures et de musique.



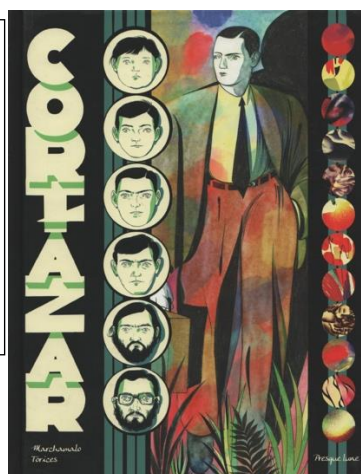
D'autres événements sont envisagés pour 2023 et 2024 autour des œuvres des artistes argentins qui étaient venus s'installer dans la région avec Julio Cortázar.



### Nos coups de coeur parmi les nouveautés



À chaque époque, des femmes ont agi, dirigé, créé, gouverné mais elles n'apparaissent pas dans les manuels d'histoire. Du temps des cavernes jusqu'à nos jours, l'autrice passe au crible les découvertes les plus récentes, analyse les mécanismes de la domination masculine et présente quelques vies oubliées.



Cette biographie illustrée permet de découvrir, sous la plume de marc Torices et de Jesus Marchamalo, les épisodes les plus lumineux de la vie d'un des auteurs incontournables du boom latino-américain.

### Horaires d'ouverture:

Lundi: 15h- 18h,

Mardi, mercredi, vendredi: 16h- 18h

Jeudi: 10h-12h

### Fermeture du 22 au 31 août 2022

## PLU : construction des piscines

Le Plan Local d'Urbanisme approuvé par Délibération du Conseil Municipal le 10 février 2020 a revu les règles d'occupation des sols pour l'implantation des piscines, bassins de rafraîchissement et bassins de nage, et ce sur l'ensemble des zones définies au PLU et leurs sous-zones : **Zones Urbaines « U »** (Ua, Ub, Uc, Uca, Ue1, Ue2), **Zones à urbaniser « AU »**, **Zones Agricoles « A »** et **Zones naturelles et forestières « N »**, (Nl, Nia, Nib, Np, Npc1, Npc2 et Nr)

L'ensemble des dispositions prises dans ce document d'urbanisme sont le résultat de multiples études, concertations de l'ensemble des partenaires, consultations de spécialistes... Les choix attestent d'une volonté forte de préserver de façon optimale l'environnement, de gérer et protéger les ressources du territoire et notamment l'eau, de s'inscrire dans une démarche de développement durable.

L'implantation d'une piscine avec ou sans installations annexes impose le dépôt d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable de travaux.

Il est absolument nécessaire, avant la mise en œuvre de tout projet, de consulter le règlement du PLU (disponible sur le site web de la commune ou en mairie).

Pour plus de sécurité, il est recommandé de solliciter en amont l'avis de l'architecte conseiller du CAUE de Vaucluse qui vérifiera la faisabilité de votre projet (permanences en mairie tous les 1<sup>ers</sup> mardis de chaque mois). Son avis est précieux pour l'instruction du dossier mais ne vaut pas validation du permis.

Dans notre région les usages de l'eau ne correspondent plus aux ressources. En effet, le développement touristique crée une très forte demande d'eau et des usages contestables : multiplication des piscines, arrosage des pelouses (véritables aberrations écologiques en Provence).

Avec le changement climatique, les périodes de pluie sont de plus en plus rares et ne rechargent plus les nappes phréatiques.

Il est de notre devoir de citoyen de participer activement à la préservation de la ressource en eau en respectant les consignes d'économie d'eau pour éviter le risque de coupure qui s'annonce de manière inéluctable.

## ALERTE SÈCHERESSE

Arrêté préfectoral du 20 avril 2022, consultable en totalité sur le site [www.saignon.fr](http://www.saignon.fr)

### Mesures de restrictions applicables\* à l'ensemble des communes concernées

- **Les prélèvements d'eau à usages agricoles, industriels, artisanaux, commerciaux et tout autre usage non prioritaire\*\* doivent être réduits de 20 %** (moyen de comptage obligatoire avec relevé bimensuel).
- **Interdiction d'irriguer et d'arroser de 9 h à 19 h** les cultures agricoles ainsi que les pelouses, massifs fleuris, les jardins potagers, les terrains de sport et de **8 h à 20 h** pour les terrains de golfs.
- **Interdiction d'arroser les espaces verts et les ronds points**, sauf plantations récentes (arbres et arbustes plantés en pleine terre depuis moins de 1 an) mais avec une restriction d'horaire de 9 h à 19 h.
- Ces mesures de restrictions **ne s'appliquent pas** pour l'irrigation des cultures par un système localisé de type micro-aspiration ou par goutte à goutte, ainsi que pour l'abreuvement des animaux et les opérations liées à la salubrité.
- **Interdiction de laver les véhicules** à l'exception des stations professionnelles équipées d'un matériel de haute pression avec un système de recyclage de l'eau et des véhicules ayant une obligation réglementaire ou technique ainsi que des organismes liés à la sécurité.
- **Interdiction de laver les voiries, terrasses et les façades** sauf si le lavage est réalisé sous pression par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnelle.
- **Interdiction de remplir et de vidanger les piscines privées.** Cette interdiction ne s'applique pas aux piscines ouvertes au public.
- **l'alimentation des fontaines publiques et privées en circuit ouvert est interdite** ainsi que les jeux d'eau sauf ceux en eau recyclée.
- **Le remplissage et la vidange des plans d'eau et bassins sont interdits.**

\* « recommandées » pour les prélèvements réalisés à partir des ressources dites « maîtrisées » dérivant en particulier les eaux de la Durance.

\*\* usages prioritaires liés à la santé, la salubrité, la sécurité civile, l'alimentation en eau potable et la préservation des écosystèmes aquatiques.

#### Communes concernées sur le bassin du Calavon :

##### **Sous-secteur Calavon amont :**

**Auribeau, Caseneuve, Castellet, Saignon, Saint Martin de Castillon, Viens.**

**Sous-secteur Calavon Médian :** Apt, Beaumettes, Bonnieux, Cabrières d'Avignon, Gargas, Gignac, Gordes, Goult, Jocas, Lacoste, Lagarde d'Apt, Lioux, Maubec, Ménerbes, Murs, Oppède, Robion, Roussillon, Rustrel, Saint Pantaléon, Saint Saturnin les Apt, Taillades, Villars.





## Marché du jeudi matin

L'association « Marché nature de Saignon » organise tous les jeudis matins, sur le parking du Pasquier, d'avril à octobre, un marché qui réunit des producteurs et artisans du pays d'Apt. Chacun d'entre eux est soucieux de produire de la manière la plus responsable possible et en circuit court. Vous pourrez trouver du miel, des olives, des pâtisseries, des légumes de plein champ, de l'huile d'olive, des plants, des produits d'aromathérapie et des céramiques raku.

## Le comptoir de Balthazar

Deborah, Matthieu et leur nouveau-né Léon, viennent de s'installer au Comptoir de Balthazar.

Originaires de l'Isère, ils ont parcouru plusieurs restaurants traditionnels, gastronomiques, étoilés entre la France et la Suisse où ils ont passé les six dernières années.

Bons vivants et épicuriens, ils ont à cœur de vous faire découvrir leur cuisine du marché qui changera régulièrement au fil des semaines et des saisons.

Un bon plat s'accompagnant d'un bon vin, ils ont pour projet de vous faire déguster des vins d'ici et d'ailleurs.

Venez profiter de leur terrasse ombragée et verdoyante pour vous détendre le temps d'un repas.



## Solidarité Ukraine

Une famille ukrainienne est arrivée à Saignon grâce à un groupe de Saignonnais qui l'hébergent et l'accompagnent dans toutes les démarches administratives nécessaires.

Les trois enfants sont scolarisés à l'école, dans la cour de récréation les premiers échanges se faisaient grâce à "google traduction". Aujourd'hui ils se font de manière fluide, les enfants Saignonnais sont très heureux de pouvoir accompagner de nouveaux camarades dans leur apprentissage du français et de découvrir une autre culture. Que d'enrichissement !

La commune prend en charge les repas des enfants à la cantine et l'ALSH de cet été. Elle a également prêté un ordinateur portable afin que les enfants utilisent chez eux les supports audiovisuels fournis par les enseignantes pour progresser dans les apprentissages.



## Repas des Aînés

C'est avec beaucoup de plaisir que les Saignonnais de plus de 65 ans se sont retrouvés dimanche 15 mai à la salle des fêtes autour d'un repas préparé par Valérie, cuisinière de l'école, assistée d'Eliane. Après deux ans d'interruption liée à l'épidémie de COVID, les discussions allaient bon train. Une belle réussite!

## Mur du Pasquier

La première phase des travaux de reconstruction du mur de soutènement en pierres sèches du grand parking du Pasquier se termine. Ce travail impressionnant réalisé par les Muraillers de Provence, aura nécessité la mise en œuvre de plus de 200 m3 de pierres, toutes triées et récupérées sur place. Les services routiers du département qui se sont rendus sur le site ont pu apprécier la solidité et la technicité de l'ouvrage.

La commune de Saignon possède un patrimoine très riche d'édifices en pierres sèches. Ces constructions, en plus d'être esthétiques et historiques jouent un rôle structurel essentiel dans le maintien des différents terrains et façonnent le paysage. Le conseil municipal a donc décidé de continuer ce programme "pierres sèches" avec la reconstruction d'autres murs de soutènement (chemin du Bourget, chemin qui prolonge la rue de la tannerie et la fin du mur du Pasquier).



## Informations administratives

**L'Association PRES'AGE** intervient sur le territoire de la communauté de communes Pays d'Apt-Luberon. Il s'agit d'un guichet d'accueil, d'information et d'orientation, pour les retraités et les personnes de leur entourage. Pres'age vous informe sur les services à domicile du territoire, l'aménagement du logement, l'accès aux droits... ainsi que sur les modes d'accueil : résidence autonomie, EHPAD et leurs financements... Pres'age vous accueille dans les points d'accueil et en mairie de Saignon sur rendez-vous. Vos correspondants sont Gwendoline Saint-Réquier et Franck Timon au 04.32.52.91.32.



Le bus intercommunal itinérant de services publics sera présent à Saignon sur le grand parking du Pasquier mardi 2 août de 8h 30 à 12h 30.

## Agenda

### Festival François Morenas

61ème édition,

Organisé par Le Mois du Cinéma en Luberon

Séances à 21 h 30 au Théâtre de verdure, repli à la salle des fêtes en cas de mauvais temps

#### Vendredi 15 juillet

La ruée vers l'or, Charlie Chaplin

#### Mercredi 20 juillet

Soirée régionale : Noël en Provence

#### Mercredi 27 juillet

Projection de films burlesques muets accompagnés au piano par Sandrine Rossignol

#### Mercredi 3 août

Soirée Yvonne Printemps

#### Mercredi 10 août

L'étroit mousquetaire de et avec Max Linder

#### Lundi 15 août :

A 18h concert lyrique, hommage au ténor Charles Burle.

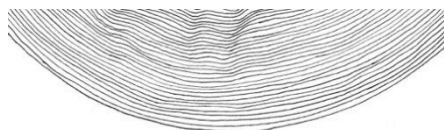
À 21h 30 le pays du sourire, Marta Egerth, Jan Kiepura.

**Mercredi 13 juillet Paëlla** organisée par les Festives. Réservation possible au 06 70 71 58 33

À partir de 19h30 sur la place des Amandiers, chacun apporte ses assiettes, verres et couverts. Animation musicale.

**Mardi 2 août Cinévillages :** Projection de courts métrages au théâtre de verdure organisée par le foyer rural.

**Week-end du 5, 6, 7 et 8 août fête votive** organisée les Festives programme consultable sur le site [www.saignon.fr](http://www.saignon.fr)



**LE SON DES PIERRES**  
FESTIVAL DE MUSIQUES  
dans les villages et sites naturels du Luberon

**9, 10 et 11 septembre : 6ème édition du festival Le son des pierres**

#### En attendant l'expo photo de

**l'automne....** Un aperçu du travail sur la verticalité mené par les photographes du club photo de Saignon.



#### MAIRIE DE SAIGNON

tél : 04 90 74 16 30 — fax : 04 90 04 64 03

e-mail : [mairie@saignon.fr](mailto:mairie@saignon.fr)

site web : [www.saignon.fr](http://www.saignon.fr)

**Ce bulletin est imprimé sur du papier recyclé avec encre végétale, sans chimie et sans alcool.**

Ne pas jeter sur la voie publique

